



Réseau santé et précarité de Maurienne

Compte rendu de la réunion du 2 février 2017 à St Jean de Maurienne



Présents :

- Alice Lhuissier, Chef de service territorial cohésion sociale, Délégation Territoriale Maurienne Conseil Départemental de la Savoie
- Aude Morin, Référent cohésion sociale, Délégation Territoriale Maurienne Conseil Départemental de la Savoie
- Aurélie Soulard, assistante sociale, CPAS de St Jean de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Cécile Astier, élue, St Michel de Maurienne
- Christelle Bochu, psychologue, Equipe de Liaison et de soins en addictologie (ELSA) Maurienne, Centre Hospitalier de St Jean de Maurienne
- Clara Hochart, assistante sociale, CPAS de St Jean de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Claude Jay, Assistante sociale, CPAS de St Jean de Maurienne CAF/ Conseil Départemental de la Savoie
- Dominique Olivier, Secrétaire, CPAS St Jean de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Dominique Sartori, Infirmière libérale à Modane
- Jeanne Marie Le Dot, Assistante sociale, CPAS Aiguebelle Conseil Départemental de la Savoie
- Jérôme Navet, Chargé de mission santé et précarité RESPECTS 73
- Johanna Torri, Référente de proximité, Maison des Réseaux de Santé de Savoie
- Julie Degiovanni, Travailleur social - CCAS St Jean de-Maurienne
- Julie Nagi, Assistante sociale, CPAS St Michel de Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- Marie Cécile Gallo, Conseillère Mission Locale Jeunes Maurienne
- Marie Pépin, assistante sociale, CPAS de Modane, Conseil Départemental de la Savoie
- Marlène Picaud, Assistante Sociale ANPAA 73, Centre d'addictologie de Maurienne
- Mathieu Kempaire, éducateur spécialisé, dispositif de prévention spécialisé, Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des deux Savoie.
- Mathilde Gelot, Responsable Résidence Jean Baghe, CCAS St Jean de Maurienne
- Myriam Degiovanni, secrétaire CPAS de Modane, Conseil Départemental de la Savoie
- Nathalie Toye, Secrétaire CPAS Cuines et Aiguebelle, Conseil Départemental de la Savoie

Excusés :

- Anne Damevin, Psychologue, référente RSA, Délégation Territoriale Maurienne Conseil Départemental de la Savoie
- Anne Grange-Bernard, Assistante sociale CMP St Jean de Maurienne CHS de la Savoie
- Equipe PA-PH de la Délégation Territoriale Maurienne, Conseil Départemental de la Savoie
- François Riette, cadre de santé à l'EMPP, CHS de la Savoie
- Laëtitia Sarraute, Référente familles, ACA St Jean de Maurienne
- Stéphanie Moreau, Conseillère ESF, CAF de la Savoie,
- Yvette Tastard, Animatrice point info santé, centre Hospitalier de St Jean de Maurienne

Informations diverses :

- Formation au dépistage précoce des violences conjugales en périnatalité : cette formation sera proposée le 22 juin 2017 à St Jean de Maurienne. Durée : une journée. Cette formation (gratuite) est proposée par la mission départementale aux droits des femmes portée par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie (DDCSPP). Cette formation a déjà eu lieu à Chambéry en avril 2016 et avait été très appréciée par les participants. Plus d'informations vous seront communiquées prochainement.
- Soirée- débat sur le thème de l'autisme le 13 février à 20h au cinéma de St Michel de Maurienne avec Béatrice Verney, psycho-linguiste.
- RESPECTS 73 et le CHS de la Savoie proposent des formations « santé et précarité » de deux jours espacés sur différents territoires de Savoie. Ces formations s'adressent à toutes les personnes (professionnelles ou bénévoles) en charge de l'accompagnement vers le soin et la santé des personnes en situation de précarité/vulnérabilité. De telles formations ont été organisées avec les acteurs locaux en Tarentaise, Combe de Savoie, Albertville. En 2017 il est possible d'organiser cette formation en Maurienne pour une vingtaine de personnes maximum. Parmi les participants à la réunion, 13 sont intéressées. Il est demandé que cette formation ait lieu sur deux vendredis, fin septembre et fin novembre avec notamment les thèmes suivants : les troubles psychiques/psychiatriques chez les jeunes, le déni des familles, le travail avec l'UNAFAM...
- Le 6 février a eu lieu le lancement de « l'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et de la pratique éducative en développement du pouvoir d'agir » par la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des deux Savoie. L'objectif de cet observatoire est de faire évoluer collectivement les pratiques en direction des jeunes.

Présentation du RéHPsy (réseau handicap psychique) par Julien Gobbo, coordinateur (voir copie du diaporama en pièce jointe à ce compte-rendu et dépliant de présentation).

Le RéHPsy est un réseau de santé financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône-Alpes et conventionné avec la Maison De l'Autonomie (MDA) du Conseil Général de l'Isère. Créé en 2002, il fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles. Il est implanté en Savoie depuis 2016 et possède un local au CHS de la Savoie à Bassens. Il y a un mi-temps de référente de parcours pour la Savoie, soit 15 personnes suivies au maximum.

Julien Gobbo a abordé plusieurs points (voir diaporama):

- Repères sur le Handicap Psychique
- Le concept de rétablissement : quelques repères, les deux approches du rétablissement
- La réhabilitation psychosociale
- Le RéHPsy: histoire et fonctionnement actuel, le RéHpsy en Savoie.

Le handicap psychique est reconnu dans la loi française depuis 2005 : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activités ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

Le rétablissement est un processus par lequel la personne reconstruit et développe de nouvelles interdépendances personnelles, sociales, environnementales et spirituelles dans leurs vies.

La réhabilitation psychosociale est l'ensemble des actions mises en œuvre auprès des personnes souffrant de troubles psychiques au sein d'un processus visant à favoriser leur autonomie et leur indépendance dans la communauté. Il y a deux versants :

- Versant sanitaire :
 - Amélioration du pronostic fonctionnel et prévention des rechutes
 - Prévention du handicap psychique
 - Des soins de réhabilitation psychosociale: modèle de la rééducation fonctionnelle
- Versant communautaire :
 - Participation active des usagers
 - Inclusion sociale et compensation dans les domaines de la vie quotidienne, le logement, la vie sociale et professionnelle
 - Réalisation du projet de vie-qualité de vie

Objectifs du RéHPsy :

- Coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et faciliter leur rétablissement:
 - en apportant l'expertise de ses membres
 - en favorisant l'accès aux soins et en coordonnant les différents intervenants
 - en élaborant des projets individualisés d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Identifier les besoins non couverts et demander leur prise en compte par les pouvoirs publics
- Contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique

Quand faire appel au RéHPsy ?

- Situation complexe pour une personne en situation de handicap psychique ou présentant des troubles psychiques invalidant durablement son insertion sociale et/ou professionnelle pour:
 - Y voir plus clair sur les actions à conduire
 - l'amener aux soins
 - élaborer un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle
 - mettre en situation la personne (stage), soutenir son projet par des actions d'éducation thérapeutique et des mesures d'accompagnement (groupes de parole)
 - coordonner les acteurs
- Besoin d'une action de sensibilisation/formation au handicap psychique pour les professionnels

Le RéHPsy est là pour accompagner les professionnels autour de la personne. Il ne se substitue pas à l'existant.

Comment faire appel au RéHPsy ?

- Echange téléphonique
- Organisation d'une réunion de concertation pluridisciplinaire
- Demande d'une évaluation au RéHPsy

Coordonnées de RéHPsy : 26, avenue Marcelin Berthelot 38 100 GRENOBLE 04 56 58 84 30
contact@rehpsy.fr ou contact73@rehpsy.fr Site : www.rehpsy.fr

A propos du rétablissement, une vidéo de Luc Vigneault, « la revanche du patient » : <https://www.youtube.com/watch?v=ZqZgpNVBzeg> et celle de Patricia DEEGAN « paroles de rétablissement » : <https://www.youtube.com/watch?v=LnZrybnC9JQ>

A propos de la place des usagers en santé mentale, la revue Rhizome n°58 : <http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome/anciens-numeros/rhizome-n58-la-participation-des-usagers-en-sante-mentale-1235.html>